

Lettre du castor

N° 102 Loire & biodiversité <http://www.loire-et-biodiversite.com/> Janvier 2016

LOIRE : ANNÉE NOIRE ? ICI, ELLE ABORDE 2016 SOUS POLLUTION D'HYDROCARBURES...



Photos Cyril Maurer

"Ça aurait été une pollution ordinaire (c'est à dire invisible) si la Loire avait eu son niveau ordinaire !" Voilà en substance la première réaction des "autorités locales", enfin de retour d'absences festives, aux interpellations des bénévoles ayant seuls "noirci la chemise" à nettoyer les souillures d'hydrocarbures, et de tous les familiers ou amoureux du grand fleuve n'ayant eu que leurs yeux et leurs associations pour pleurer...

Un grand collectif pourrait se créer pour demander des comptes, pour mettre en place un système de veille et d'alerte. Mais ne serait-ce pas se résigner à l'abandon par les services publics de leurs missions de maintenance et de protection de ce milieu précieux ? Et couvrir une indifférence latente au joyau du Loiret, le dernier "fleuve sauvage", Patrimoine mondial et NATURA 2000... qui structure et qualifie notre département ?

...ET AVEC L'IMMINENCE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE VISANT À IMPOSER UN PROJET ROUTIER DESTRUCTEUR INSENSÉ !

En ce qui concerne la relance du pont de Mardié, le mépris de la Loire est manifeste. Paysage meurtri et biodiversité détruite, peu importe ! Certes, le vernis a changé : avant, c'était le déni total. Maintenant, on reconnaît... alors on va faire bien, compenser, reconstituer... Mais le projet, fondamentalement, n'a pas changé d'un iota depuis 20 ans ! La prise de conscience est sincère ? Alors pourquoi n'en a-t-on tiré aucune conséquence ?

Non, le charcutage de la nature, surtout lorsqu'elle est si riche, ne se compense pas ! Les morcellements sont irréversibles. Les territoires sont confisqués à la vie sauvage, à qui les délaissés ne suffisent plus. Les exploitations agricoles et forestières disparaissent. Le dernier pays d'Europe disposant encore de "vides" se saborde progressivement en les sacrifiant à... à quoi ? A gagner encore quelques minutes en bagnole ???

LOIRE NOIRE : IRRESPONSABILITÉ ET MÉPRIS

"La Loire vivra" : Enquête publique du 8 février au 17 mars

La schizophrénie règne sur nos sociétés...

- Page 2

- Page 3

- Page 4

LOIRE NOIRE : IRRESPONSABILITÉ ET MÉPRIS

Vers le 15 décembre, les premiers signalements de taches de pollution aux hydrocarbures ont été faits par différents usagers des bords de Loire. L'ONEMA a été saisie quelques jours plus tard. Ensuite, cette pollution n'a fait que s'étendre et s'aggraver jour après jour, au point de constituer entre Noël et Nouvel-an une véritable "mini-marée noire" impactant gravement plusieurs kilomètres du rivage nord en aval de Saint-Denis-de-l'Hôtel jusqu'à Chécy au moins. La source des matières rejetées en Loire, non identifiée à ce moment-là, ne semblait pas avoir été encore tarie.

Seuls des volontaires du collectif "Je nettoie ma Loire" ont été vus sur le terrain tentant de résorber les accumulations d'hydrocarbures, à l'exclusion des services de maintenance de la Loire ou de protection civile. Des oiseaux sont morts ou ont leur plumage gravement sali, notamment des aigrettes qui auront du mal à retrouver leur plumage blanc. Des poissons ont été vus flottant le ventre en l'air...

De nombreux retours d'information laissent penser que la lenteur des premières réactions, suivie de la période des fêtes, aurait engendré une inertie quasi-générale des autorités locales, sous couvert d'un aveu de totale impuissance qui nous semble parfaitement inacceptable.

Le 4 janvier, l'eau commence à remonter : elle submerge le noir. La situation redevient "normale", nous glisse-t-on. La pollution est habituelle, le courant l'emporte, on n'aurait pas dû la voir...



Photos Cyril Maurer

L'association MARDIEVAL, en tant qu'acteur local engagé au quotidien dans la valorisation de la biodiversité et pour la protection de la Loire et de son val, est catastrophée par des atteintes au fleuve qui n'auraient jamais dû prendre cette ampleur.

Compte tenu du niveau des impacts et dégâts constatés, ainsi que des menaces persistantes, elle considère que c'était aux Services de l'Etat de prendre en main d'extrême urgence et de coordonner toutes les actions permettant de mettre fin sans délai aux émissions polluantes et de restaurer au mieux et au plus vite les secteurs pollués.

Par ailleurs, comme d'autres acteurs associatifs ou institutionnels MARDIEVAL a déposé auprès du procureur de la République une **plainte contre X** afin d'impliquer au plus tôt les services de police judiciaire dans l'identification des responsables du désastre.

Et pour que ceux-ci soient sanctionnés par la suite pour réparation, à hauteur des préjudices matériels aussi bien que moraux qu'ils auront infligé en la circonstance à la nature comme à **nous tous qui vivons avec le fleuve, autour du fleuve, grâce au fleuve ou pour le fleuve.**



Photo O. Parcollet

Droits dans leurs bottes... ou à côté de leurs pompes ?

Commentaires du **Conseil départemental** : « Ce déversement d'hydrocarbures (huiles de vidange ou assimilés) ne s'est effectué qu'en une seule fois et n'a pas eu de suite. Par contre du fait du faible niveau de la Loire (...) peut donner l'impression d'une pollution plus étendue qu'elle n'est. » et « le problème est circonscrit et les résidus de pollution devraient très prochainement être éliminés. ». Sans surprise, pour "noyer le poisson", quelques **contre-vérités** dont cette institution est particulièrement familière. Nos "responsables" sont toujours fiers, "droits dans leurs bottes" !

De nombreuses **contre-vérités** fondent aussi le projet de **pont sur cette Loire, à cet endroit**, que cette institution tente de nous imposer depuis vingt ans. Sans aucun souci des graves risques que le trafic routier rajouterait pour le fleuve, là où les ralentissements du courant attirent une biodiversité remarquable, mais créent aussi une grande vulnérabilité : imaginez un accident de camion-citerne avec déversement direct de fuel dans la Loire. Commentaires du CG45 : voir ci-dessus !

Non, la Loire, patrimoine de l'humanité, dernier fleuve sauvage d'Europe, est loin d'être préservée du mépris et des menaces liées à la prééminence économique qui dicte sa loi.

Coordination « La Loire vivra »

CONTRE LE PROJET DESASTREUX DE PONT SUR LA LOIRE : MOBILISATION D'UNE COORDINATION D'ASSOCIATIONS

Bien que classé Patrimoine mondial UNESCO et NATURA 2000, un des plus beaux tronçons de la Loire moyenne pourrait être massacré au profit d'une déviation "poids-lourds" insensée.

A 15 km à l'est d'Orléans, ce projet de redoublement du pont de Jargeau avait été fondé, il y a vingt ans (sic) sur la prévision d'une hausse continue des trafics routiers. Au contraire, ils ont baissé ! D'autres arguments fallacieux sont donc invoqués maintenant pour légitimer le lancement d'une Enquête d'Utilité Publique... totalement prématurée, voire inutile, puisque de toute façon le Conseil départemental du Loiret est très loin de disposer des cent millions d'euros nécessaires a minima pour engager le projet : ses perspectives budgétaires les plus favorables ne le permettent pas avant... 2020 !

"La Loire vivra" regroupe cinq associations et des personnalités décidées à faire barrage par tous les moyens à cette aberration : à l'heure de la COP 21, sacrifier encore à un "tout routier" destructeur.

La coordination dénonce les très graves menaces que le projet fait peser sur la préservation de la **riche biodiversité** et des **milieux naturels**, sur les fragiles et précieux **paysages** du Val de Loire, sur la **coupure verte** de l'Agglomération orléanaise, sur de nombreux **villages**, sur l'**agriculture** et l'**exploitation forestière**. Elle proteste contre la méthode qui consiste à créer et à entretenir ces menaces paralysantes pendant des dizaines d'années, alors que ni l'utilité publique du projet, ni la possibilité de le réaliser ne sont avérées : **tout ce qu'il faut pour générer une nouvelle " Zone à défendre" !**

Elle conteste aussi cette enquête purement formelle, aux antipodes de la démocratie participative : les citoyens auront beau y exprimer leur opposition très majoritaire, développer des arguments pertinents, et réclamer à nouveau les solutions alternatives crédibles qui auraient dû être mises en œuvre depuis longtemps : il est à peu près certain que le processus validera ce projet obsolète et destructeur.

Un nouveau Préfet vient d'arriver à Orléans. Dès son arrivée, "La Loire vivra" l'a invité à entreprendre une "remise à plat" d'une question jamais sérieusement abordée : celle de l'opportunité et de l'emplacement d'un éventuel nouveau franchissement routier au niveau de l'Agglomération orléanaise. Et ce, conformément à ce qu'ont demandé les parlementaires européens venus en 2008 : ils ont affirmé que **le projet entre les villages de Mardié et Darvoy "est potentiellement incompatible avec trois directives européennes majeures et pourrait s'avérer superflu compte tenu des projets envisagés par l'Agglomération Orléanaise ..." !**



Sites internet : <http://le-castor-enerve.fr>
<http://www.loire-et-biodiversite.com>

APSIDE

Association pour la Protection du Site
de Darvoy et de l'Environnement



Alliance des associations pour la protection du Val de Loire patrimoine mondial

Même si vous êtes à Paris ... à Toulouse Du 8 février au 17 mars :
Même si vous n'êtes pas d'ici, il est très important
Même si vous êtes à Sydney
... dans le Var que vous participiez à l'Enquête publique unique

Parce que seule une opposition massive et argumentée permettra d'éviter ce terrible gaspillage, en obtenant que l'enquête s'achève par un **avis défavorable** au projet.

Chacun pourra s'exprimer, soit directement **sur les registres** prévus à cet effet **dans les mairies** de Jargeau, Saint-Denis-de-l'Hôtel, Mardié, Darvoy, Sandillon et Marcilly-en-Villette, Bou, Férolles, Saint-Cyr-en-Val ; soit **sur papier libre** préparé chez vous qu'il suffira ensuite de **coller dans le registre** d'une mairie... ou de nous faire parvenir à **l'adresse suivante** pour que nous allions le mettre en place :

Sylvie Boillon - 360 rue des Moulins - 45430 MARDIE

Le mieux serait d'intervenir avec vos propres formulations basées sur vos propres analyses. Mais les dossiers mis à l'enquête seront énormes : la seule étude d'impact fera 400 pages A3 !

Aussi nous vous proposons ici en page 5 une série d'arguments précis et déterminants dont vous serez libres de vous inspirer en tout ou en partie.

Quelle que soit sa nature, pour être prise en compte, votre intervention devra mentionner vos **noms, prénoms** et votre **adresse**, et être complétée par votre **signature**.

Merci infiniment pour cette démarche de solidarité !



La planète entière sait. Ils savent. Tous savent. Les 150 chefs d'état sur la photo de la COP 21 savent. Les présidents savent. Notre président sait. Le président de notre département sait...

Mais le diable leur susurre que... Alors ils se mentent encore et ils nous mentent encore en disant que c'est... pour après, pour le temps long. Et à chaque occasion, ils se réclament du "pragmatisme" pour repousser à demain même les changements qu'ils nous ont promis pour hier. L'Economie, l'Emploi, vous comprenez, comme hier...

Alors, on le sait d'avance, malgré leurs engagements, beaucoup de pays continueront à piller les richesses naturelles de la planète, laisseront saigner leurs forêts primaires, ou surexploiter les océans. Forcément, tous ces hommes du passé n'arrivent pas à se mettre dans la tête que l'économie **peut** devenir durable, **doit** devenir soutenable, écologique et sociale.

La France a su organiser le succès de la COP 21: il fallait pour réussir être convaincu et convaincre ; et cela devrait exiger de poursuivre en se montrant exemplaires. Comment alors ne pas tirer un trait définitif sur la farce d'un nouvel aéroport pour Nantes, obsolète, contesté et contestable, et dont tous les impacts environnementaux contrediraient objectifs et engagements ?

Et au niveau d'un Conseil départemental comme celui du Loiret, c'est hélas la même schizophrénie grave: il se targue d'avoir un **Agenda 21** invoquant notamment la **préservation de la biodiversité** et la **lutte contre le changement climatique**. Il adopte à l'unanimité un vœu soutenant les conclusions de la COP 21 pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Dans le même temps, son président confirme sans état d'âme la mise en oeuvre d'un **projet routier du siècle dernier**, dont il sait parfaitement qu'il va contribuer à augmenter, au prix fort et moyennant des impacts graves, la circulation routière, notamment de poids lourds... en contradiction absolue avec ces engagements vertueux. **Pourtant, il sait...**

Extraits : Vœu après la COP 21

"Le Conseil départemental continuera d'intégrer la dimension du développement durable dans toutes ses politiques sur la base de critères durables. **Le développement durable sera intégré comme prérequis dans chacune de nos politiques.**"

"Le Conseil départemental appelle de ses vœux un engagement actif des forces vives de notre département en faveur du **désinvestissement des énergies fossiles** et la définition par leurs soins d'objectifs volontaristes de **réduction des émissions de gaz à effet de serre**"



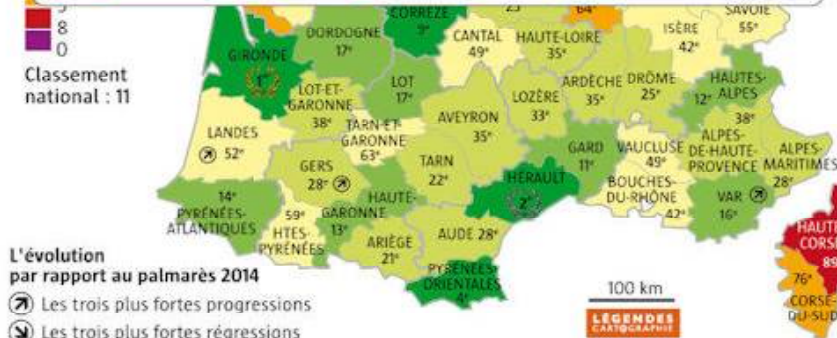
CANCRE DE L'ÉCOLOGIE

Comme chaque année, le Loiret traîne dans les bas-fonds du classement de la Vie : 73^e !

Et pourtant, ce département dispose de bijoux enviables : la Loire, le plus grand fleuve sauvage de France ; la merveilleuse Sologne et ses étangs ; la Forêt d'Orléans, la plus vaste forêt domaniale de France !

La qualité des milieux et la biodiversité particulièrement riche de ces territoires qui couvrent la plus grande partie du département ont valu des qualifications de Patrimoine mondial, de NATURA 2000 plus que partout...

La poule aux oeufs d'or, en quelque sorte ! La Fontaine nous a pourtant déjà mis en garde sur ce qui advenait lorsque pour l'or, on n'hésitait pas à sacrifier la vie...



L'évolution par rapport au palmarès 2014
 (7) Les trois plus fortes progressions
 (8) Les trois plus fortes régressions

http://www.lavie.fr/actualite/ecologie/palmares-ecologie-2015/palmares-2015-de-l-ecologie-en-france-20-10-2015-67457_761.php



association MARDIEVAL

Site internet : <http://le-castor-enerve.fr> Contact : le-castor-enerve@orange.fr

Blog naturaliste Loire & biodiversité: <http://www.loire-et-biodiversite.com/>

Membre de la fédération



Nous refusons cette déviation routière et ce pont ; nous dénonçons l'absence d'efficacité sur les nuisances urbaines et le manque d'utilité publique réelle de ce coûteux projet d'une autre époque.

- Ce projet avait été fondé sur une prévision de 2% par an de croissance des trafics : **ils ont au contraire baissé de 10% en dix ans** dans le Loiret. Prévisions démenties pour le pont actuel et prévisions pour 2030 sans plus de réalité. Par contre, l'ouverture d'une route supplémentaire ne manquerait pas de relancer trafics et nuisances, retardant d'autant une transition nécessaire vers des **modes de déplacements partagés** moins coûteux, plus sûrs et plus respectueux de l'avenir... et du climat.

- Avec seulement un tiers de baisse des trafics dans les gros bourgs, les nuisances n'y seraient pas moins perceptibles ; mais ces nuisances directes se reporteraient sur d'autres villages : le nouveau pont attirant vers l'est de nombreux véhicules de l'Agglo, on pourrait aller jusqu'à **doubler le trafic de la D951 dans Sandillon et de la D960 dans Mardié** (étude SORMEA) : totalement inacceptable.

- Le sud de Donnery, l'est de Mardié, le Val, les plaines agricoles de Darvoy et de Sandillon seraient **immédiatement** perturbés par la nouvelle route de multiples manières, dont notamment : les impacts des passages en surélévation sur la voie ferrée et sur la levée de la Loire ; une carrière liée intimement à la déviation ; de nouveaux fractionnements des espaces, etc. Et, **à terme**, par une urbanisation parasite indésirable mais inévitable. Pour soulager les bourgs industriels ou commerçants, on gâcherait ainsi la vie de **centaines de foyers** établis dans des quartiers ou des secteurs tranquilles.

- **Votre Etude d'impact le reconnaît enfin** : en raison d'un kilométrage total plus que doublé, ce serait **plus** : de **trafics**, de **pollutions**, d'**insécurité** liée à la vitesse, de **bruits** partout... pour : un **faible gain de temps** !

- **Coût** (des travaux seuls) : plus de **100 000 000 €**... qui seraient cent fois plus utilement consacrés à l'éducation (équivalent : 6 collèges de 600 élèves) ou au social (1000 places en EHPAD).

Nous refusons les graves atteintes irréversibles qui menacent les superbes paysages de Loire, les milieux naturels et la biodiversité exceptionnelle du Val ; la perte des terres agricoles et de forêts qu'entraîneraient la déviation et le pont, sans compensations réelles possibles : nous devons préserver la biodiversité et la ruralité de nos villages pour les générations futures !

- Il est impératif d'épargner la **Coupure verte du SCOT de l'Agglo**, la "**Trame Verte et Bleue**", le **Patrimoine mondial UNESCO** et bien sûr les précieux milieux ligériens qui, avec leur **exceptionnelle faune sauvage** (150 espèces d'oiseaux, Castors...) et leurs végétaux rares protégés par l'Europe au titre de **NATURA 2000**, seraient détruits d'abord par les travaux, puis par les effets de la nouvelle route.

- Sacrifiant des dizaines d'hectares de terres fertiles pour son emprise, fractionnant des exploitations agricoles ou forestières, une nouvelle route générerait inmanquablement des implantations d'activités (commerciales, logistiques, carrières...) défigurant le secteur, entraînant une dérive de l'urbanisation vers la "banlieue", la perte irrémédiable du caractère de nos villages et de nos bourgs, le naufrage du commerce de bourg qui a fait la prospérité de Jargeau, et la baisse de l'activité tourisme-loisirs liée notamment à "Loire à vélo", à la randonnée et aux gîtes.

- Les fondations profondes du pont porteraient **atteinte à un système de rivières souterraines complexe** et fragile, menaçant la régularité et le débit de l'alimentation en eau des sources du Loiret.

Des mesures alternatives, écartées jusqu'à présent, pourraient pourtant sans délai et à un coût raisonnable apporter des améliorations de fluidité, de sécurité et en matière de bruit. Et donc du mieux-être aux riverains des routes départementales dans nos bourgs :

Une **passerelle cyclistes-piétons** accrochée au pont actuel, sécurisant les utilisateurs ; un **rond-point circulaire** supprimant le "cisaillement" en sortie sud de ce pont ; un **carrefour D921/D960 rationnellement aménagé et bien régulé** au nord. Des aides à l'insonorisation phonique des habitations, des chaussées anti-bruit. **Des transports collectifs** : la réouverture de la ligne SNCF Orléans/Châteauneuf-sur-Loire avec des "navettes bus" entre la gare de Saint-Denis-de-l'Hôtel et les bourgs de Jargeau, Fay-aux-Loges et Donnery ; la création de bus entre Saint-Denis-de-l'Hôtel et La Source ; l'extension du réseau cyclable etc.

Comment en douter : un simple réglage des feux et du plan de circulation de Saint-Denis-de-l'Hôtel a apporté il y a peu une amélioration spectaculaire de la fluidité du trafic en pointe !

Pour toutes ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce pont sur la Loire et je demande que des solutions alternatives soient étudiées et mises en place.

Prénom et nom :

Adresse postale complète:

.....

..... Date : Signature